

OFFRE DE FORMATION

D'INFORMATEUR/TRICE JEUNESSE 2022

RESEAU INFORMATION JEUNESSE

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR



Offre élaborée le 26/04/2022



N° SIRET : 493 480 529 00012/ Code APE : 9499 Z / N° OF: 93 13 10158 13

1 - FORMATION D'INFORMATEUR.RICE JEUNESSE - FIJ

Public visé par la formation

Cette formation, dont le suivi est obligatoire pour au moins une personne par structure IJ dans le cadre du label IJ, s'adresse en priorité aux professionnels du réseau Information Jeunesse de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, elle vise l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires à la fonction d'informateur et informatrice jeunesse pour les structures labellisées « Information Jeunesse » par les services de l'Etat. Mais cette formation peut être ouverte à des professionnels extérieurs au réseau IJ, dans la limite des places disponibles, notamment pour des structures intéressées par une future labellisation.

Le public prioritaire concerné par la formation est donc :

- Personnels occupant la fonction d'informateur.rice au sein de structures nouvellement labellisées
- Informateurs.rices en poste dans une structure dont aucun personnel n'a suivi la formation
- Tout.e professionnel.le de l'information jeunesse n'ayant jamais suivi cette formation ou l'ayant suivie il y a longtemps et souhaitant actualiser ses acquis, y compris sur une journée spécifique.

→ Le groupe de stagiaires sera composé d'un minimum de 6 personnes et d'un maximum de 20 personnes.

A l'issue de la précédente FIJ 2021-2022, les questionnaires d'évaluation et de satisfaction ont fait ressortir une note de satisfaction de 8,2/10 des 11 participant.e.s

Prérequis

→ Exercer la fonction d'informateur ou informatrice jeunesse dans une structure labellisée « Information Jeunesse » par les services de l'Etat (Préfet de Région), selon les textes de Loi de référence :

- Décret n° 2017-574 du 19 avril 2017 relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse », pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017
- Arrêté du 19 avril 2017 pris en application du décret relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse » pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté » n° 2017-86 du 27 janvier 2017
- Décret n° 2017-1648 du 30 novembre 2017 portant modification du décret n° 2017-574 du 19 avril 2017 relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse », pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017
- Instruction n° 2017-154 du 1.12.17 - DJEPVA - Ministère de l'Education Nationale

Délai d'accès

Les stagiaires de formation doivent retourner leur fiche d'inscription au CRIJ (jointe en page 9) **au plus tard le 30 juin 2022**. Une convention de formation sera ensuite signée entre le CRIJ et la structure du stagiaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Nos locaux sont conformes aux obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous avons une procédure d'accueil spécifique à ces publics. Si votre situation nécessite des aménagements particuliers contactez-nous.

Et plus globalement, nos locaux respectent toutes les dispositions du règlement de sécurité applicables aux établissements recevant du public classés ERP catégorie 5 type S.

**Centre Régional Information Jeunesse Provence-Alpes-Côte
d'Azur**

96 La Canebière 13001 Marseille
04 91 24 33 50 - bonjour@crijpaca.fr - www.infojeunesse-paca.fr
Siret : 493 480 529 00012 - APE : 9499Z

Objectifs de la formation

Afin de permettre aux professionnel.le.s de l'Information Jeunesse de **maîtriser les compétences de bases nécessaires à leur fonction**, la formation vise les **4 grands objectifs** suivants :

- 1) Être en mesure d'exercer son métier dans la maîtrise des principes de l'IJ, des publics cibles, des acteurs et des politiques jeunesse
- 2) Pouvoir apporter au quotidien une information de qualité aux jeunes en se référant efficacement à la documentation, aux outils et aux dispositifs existants sur les différentes thématiques de l'IJ
- 3) Pouvoir assurer au quotidien une communication orale et numérique de qualité auprès des jeunes, avec des outils numériques et au sein d'un espace adaptés à leurs usages
- 4) Être en mesure de concevoir, réaliser et évaluer des actions/projets d'IJ en lien avec les partenaires locaux et en réponse aux enjeux de son territoire

Moyens et méthodes pédagogiques

→ **Formation conçue dans l'alternance entre la situation professionnelle et des apports théoriques et méthodologiques.** Le temps d'alternance dans la structure pourra être utilisé par le stagiaire pour appliquer les apports et analyser sa pratique.

→ **Méthodes de travail actives** s'appuyant sur une dynamique de groupe, dans une démarche socioconstructiviste : alternance de temps de travail en sous-groupe et en plénière, apports théoriques, mise en situation, temps d'échange et analyse de pratique, témoignages et retours d'expérience, débats etc.

→ **Moyens mobilisés (modalités de réalisation) :**

- Projection vidéo, supports papier et numériques, documentation IJ, paper-board, outils numériques
- Salles de travail du CRIJ PACA ou salle répondant aux mêmes critères dans le centre-ville de Marseille, salles de travail des structures des stagiaires de la formation pour les 2 à 3 jours hors de Marseille.
- **Toutes les journées se déroulent en présentiel** (pas de journée de formation à distance en visioconférence).
- L'offre de formation est transmise par envoi de mails en amont de la formation
- Utilisation du google drive du réseau IJ PACA pour le recensement des besoins et attentes sur les différents modules en amont de la formation + pour la mise à disposition des documents et supports de formation au fur et à mesure du déroulement de la formation + pour le remplissage du questionnaire d'auto-évaluation et de l'enquête de satisfaction en fin de formation

Evaluation de la formation

→ L'évaluation des acquis des stagiaires et de leur appréciation de la formation se fait « **à chaud** » et **en continu** à la fin de chaque module dispensé continue, et **en fin de formation par une évaluation « à froid »** sous forme d'un questionnaire d'auto-évaluation doublé d'une enquête de satisfaction. Ce dispositif d'évaluation est complété par un temps oral de bilan individuel des acquis et des perspectives face à une commission pédagogique constituée d'expert.es de l'Information Jeunesse (CRIJ PACA, agents du Ministère en charge de la Jeunesse). Le Conseil Régional et les responsables des structures des stagiaires seront aussi conviés.

- La méthodologie propose une forte dimension d'auto-évaluation via ces différents outils de suivi-évaluation.

→ A la fin de la formation, chaque stagiaire reçoit une **attestation de réalisation de la formation**, délivrée par le CRIJ et ayant une validité au sein du réseau national Information Jeunesse.

Qualité des Intervenant.e.s

La coordination de la formation est réalisée par Yannis Benamou, animateur-formateur du réseau régional d'Information Jeunesse, qui anime également différents temps de formation.

6 autres membres de l'équipe du CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur interviennent également à titre de formateurs.trices expert.e.s :

- Christian Salque, Directeur CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Claude Duffaud, référente Espace Initiatives jeunes et informatrice documentaliste
- Giulia Profeta, chargée de projet Mentorat et Engagement
- Pascale Serra, Coordinatrice Production documentaire
- Carla Leis-Gomez, Coordinatrice de l'équipe Services aux professionnels
- Sandra Vacca-Laurenti, Coordinatrice départementale Bouches du Rhône des "Promeneurs du Net"

Ainsi que 2 intervenant.e.s extérieur.e.s de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) :

- Yacine Guemmoud, Conseiller jeunesse et sports au Pôle jeunesse engagement et vie associative
- Sandrine Corriol, Conseillère technique et pédagogique supérieure, Déléguée départementale à la vie associative

Engagement du stagiaire

- ✓ Toute inscription donne lieu à une **convention de formation** impliquant le stagiaire et liant la structure porteuse du label IJ et le CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ✓ Toute inscription en formation implique obligatoirement la présence du stagiaire :
 - **L'employeur s'engage à libérer le stagiaire inscrit** afin qu'il assiste à tous les jours de formation
 - Toute annulation ou absence non excusée est signalée au responsable du stagiaire
- ✓ Une attestation de présence peut être délivrée sur demande pour chaque module, ainsi qu'une attestation de réalisation de la formation en fin de formation comme déjà spécifié.
- ✓ **Tout stagiaire ayant déjà suivi la formation nationale Valeurs de la République et laïcité pourra être dispensé s'il le souhaite de participer aux 2 jours (gratuits) dédiés à cette thématique.** Dans ce cas, il est prié de le signaler avec un justificatif à l'appui. Ces 2 jours font l'objet d'une attestation spécifique remise par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) responsable de cette formation nationale. Le suivi de l'ensemble des autres journées de formation est obligatoire.

Durée de la formation

La FIJ est réalisée sur une durée de 16 jours, portée à 14 jours si la formation Valeurs de la République et laïcité a déjà été suivie. Cette formation étant fortement recommandée pour tous les professionnels accueillant du public, c'est une opportunité de pouvoir la suivre gratuitement dans le cadre de la FIJ.

Ces 16 jours sont discontinus et répartis sur 3 mois du 10 octobre au 20 décembre 2022.

Coût de la formation

Tarif : 8,55€/heure

- 16 jours de formation, dont 2 jours gratuits (Valeurs de la république et laïcité), soit 8,55x 7h x 14 jours = **837,90 € TTC**

- Devis sur demande, **possibilité de financement dans le cadre de votre plan annuel de formation.**

Les repas, transports, et éventuels hébergements sont à la charge des structures.

Cette formation est certifiée Qualiopi et DataDock.

- Pour les structures souhaitant approfondir la thématique de la **Mobilité internationale, une journée d'approfondissement optionnelle (non obligatoire)** sera proposée au même tarif, sous réserve d'avoir au moins 6 personnes inscrites. Le coût sera donc de 8,55x 7h = 59,85 euros.

- Les journées s'organisent à partir d'un **horaire fixe 9h - 17h30 comprenant 1h30 de pause** repas, en s'adaptant aux besoins/capacités/motivations du groupe de stagiaires.

- Toute formation engagée est due et sera facturée même si même si la stagiaire venait à l'interrompre.

Lieux de formation

L'essentiel des journées de formation sera réalisé à Marseille dans les salles de travail du CRIJ PACA ou dans une autre salle adaptée proche du CRIJ.

2 à 3 journées de formation se feront hors de Marseille, dans des structures de stagiaires volontaires pour les accueillir. En effet, cette décentralisation de la FIJ est chaque année appréciée pour une meilleure interconnaissance entre les structures IJ, pour découvrir les aménagements de différents espaces d'IJ, et pour diversifier les lieux de formation. Les lieux concernés seront convenus de commun accord en début de FIJ.

Calendrier de la formation

Comme déjà signalé, l'employeur s'engage à libérer le stagiaire inscrit afin qu'il assiste aux 16 jours de formation, qui sont obligatoires (hormis les 2 jours Valeurs de la république et laïcité s'ils ont déjà été suivis).

Afin de tenir compte des structures réalisant des accueils de jeunes en complément de l'IJ, **toutes les journées proposées sont les lundis et mardis** et hors périodes de vacances scolaires. Néanmoins, il y a 2 exceptions sur le **mercredi 19 octobre et le mardi 20 décembre** liées à des contraintes de calendrier. **Merci aux structures que cela gênerait de nous le signaler dès votre inscription.**

Vacances et jours fériés sur la période :

Vacances de la Toussaint : du samedi 22 octobre au lundi 7 novembre 2022 (reprise le 7 novembre)

Vacances de Noël : du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023

Toussaint : mardi 1er novembre 2022

Armistice de 1918 : vendredi 11 novembre 2022

(Noël : dimanche 25 décembre 2022)

Pour la répartition des 4 modules, dates et lieux de formation, voir le tableau ci-dessous :

Modules	Jours	Intitulé	Lieu
Module 1 Mission et enjeux de l'IJ 3 jours	Lundi 10 octobre	L'Information Jeunesse : réseau/métier/publics/acteurs et politiques jeunesse	Marseille
	Mardi 11 octobre		
	Mercredi 19 octobre	Politiques publiques -Education populaire	
Module 2 Les outils de l'IJ 4 jours	Lundi 7 novembre	Documentation IJ	Marseille
	Mardi 8 novembre	Les outils de l'IJ Savoirs minimums à connaître	Marseille
	Lundi 14 novembre	Savoirs minimums à connaître Engagement et Mentorat	Marseille
	Mardi 15 novembre	Mobilité européenne et internationale	Marseille
Propositions FIJ 2022-2023 Module 3 Communication IJ 4 jours	Lundi 21 novembre	Culture numérique	Marseille
	Mardi 22 novembre	Culture numérique	Marseille
	Lundi 28 novembre	L'entretien d'IJ	Marseille ou structure d'un.e stagiaire (à confirmer)
	Mardi 29 novembre	Communication Aménagement de l'espace	Structure d'un.e stagiaire (à confirmer)
Module 4 Animer l'IJ 3 jours	Lundi 5 décembre	Le partenariat Méthodologie de projet	Marseille
	Mardi 6 décembre	Le projet d'IJ	Structure d'un.e stagiaire (à confirmer)
	Mardi 20 décembre	Jury/ Commission pédagogique	Marseille
Journées complémentaires	Lundi 12 décembre	Valeurs de la République et laïcité	Marseille
	Mardi 13 décembre	Valeurs de la République et laïcité	Marseille
	Lundi 19 décembre	Mobilité européenne et internationale (Jour 2 optionnel d'approfondissement)	Marseille

FIJ - MODULE 1 : MISSIONS ET ENJEUX DE L'INFORMATION JEUNESSE

Objectif opérationnel du module :

Etre en mesure d'exercer son métier dans la maîtrise des principes de l'IJ, des publics cibles, des acteurs et des politiques jeunesse

L'Information Jeunesse : réseau/métier/publics/acteurs

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes de l'Information Jeunesse (IJ) et les missions des professionnels de l'IJ
- Connaître le public et ses besoins pour l'informer
- Découvrir les acteurs de l'IJ et l'action du réseau IJ en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Valeurs de la république et laïcité

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les repères historiques et juridiques de base liés au principe de laïcité
- Adopter un positionnement adapté à sa situation professionnelle et au statut de sa structure employeuse
- Apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de ses fonctions, dans le respect des principes de laïcité, de non-discrimination et de dialogue.

Politiques publiques jeunesse et éducation populaire

Objectifs pédagogiques

- Pouvoir situer l'IJ au sein des politiques publiques locales, régionales et nationales actuelles liées à la jeunesse
- Être capable d'inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche d'éducation populaire
- Découvrir les principes, les valeurs et des outils de l'éducation populaire

FIJ - MODULE 2 : OUTILS DE L'INFORMATION JEUNESSE

Objectif opérationnel du module :

Pouvoir apporter au quotidien une information de qualité aux jeunes en se référant efficacement à la documentation, aux outils et aux dispositifs existants sur les différentes thématiques de l'IJ

La Documentation

Objectifs pédagogiques

- Savoir rechercher des sources documentaires pertinentes au niveau national, régional ou local
- S'appropriier les grandes thématiques de l'IJ
- Savoir vérifier l'adéquation des informations collectées aux besoins des utilisateurs, leur fiabilité et actualité

Les Outils

Objectifs pédagogiques

- S'appropriier les outils/ressources numériques et papier de l'IJ (Actuel CIDJ et Actuel CRIJPACA, IJ Box, l'index) et les sites des partenaires de référence (Orientation Région sud, Onisep, Pôle emploi, Educscol etc.)
- Connaître les guides régionaux du CRIJ (Guide Jobs, Mobilité, Engagement, Logement...)

Savoirs minimums à connaître

Objectifs pédagogiques

- Renforcer ses connaissances sur les principaux contenus et dispositifs liés grandes thématiques de l'IJ : Etudes/formation, Emploi/jobs, Métiers, Accès aux droits (santé, logement, vie quotidienne, citoyenneté...), Accès à la culture et aux loisirs (hormis Engagement et Mobilité internationale abordés à part)

Engagement des jeunes et Mentorat

Objectifs pédagogiques

- Appréhender le sens et les principes de l'engagement citoyen des jeunes
- Découvrir des dispositifs d'engagement des jeunes : service national universel, service civique etc.
- Découvrir la démarche de Mentorat entre jeunes, et entre jeunes et professionnels, proposée par le CRIJ

Mobilité européenne et internationale

Objectifs pédagogiques

- Découvrir les principaux outils, dispositifs et acteurs de la mobilité internationale (Erasmus+, Corps européen de solidarité, volontariat de solidarité internationale etc.) et le réseau Eurodesk
- Acquérir des notions d'information et d'accompagnement des projets de mobilité des jeunes

FIJ - MODULE 3 : COMMUNICATION ET INFORMATION JEUNESSE

Objectif opérationnel du module :

Pouvoir assurer au quotidien une communication orale et numérique de qualité auprès des jeunes, avec des outils numériques et au sein d'un espace adaptés à leurs usages

Culture Numérique

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux liés à l'émergence du numérique pour l'IJ et aux usages des jeunes, et renforcer ses connaissances sur les principaux réseaux sociaux (Instagram, tik-tok, linkedin...)
- Découvrir la médiation numérique, l'animation d'un espace numérique et des outils numériques utiles à l'animation de l'IJ (Canva, Beekast, Framasoft, Google drive etc.)
- Découvrir des notions et outils d'éducation aux médias et de sensibilisation des jeunes aux risques numériques, dont la gestion de son identité numérique

La communication et l'entretien d'IJ

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser des notions de communication interpersonnelle, les étapes d'un entretien et la posture professionnelle adéquate
- Améliorer sa capacité d'écoute, de compréhension et de réponse aux demandes d'information
- Découvrir une démarche d'accompagnement des initiatives de jeunes

La communication et l'aménagement de l'espace

Objectifs pédagogiques

- Pouvoir communiquer sur sa structure et sur une action/un projet d'IJ
- Savoir organiser un espace adapté à la charte de l'IJ, aux comportements et besoins des publics

FIJ - MODULE 4 : ANIMER L'INFORMATION JEUNESSE

Objectif opérationnel du module :

Etre en mesure de concevoir, réaliser et évaluer des actions/projets d'IJ en lien avec les partenaires locaux et en réponse aux enjeux de son territoire

Le Partenariat

Objectifs pédagogiques

- Etre capable de s'inscrire dans la dynamique locale du réseau de partenaires et de positionner sa structure IJ comme levier d'une politique jeunesse
- Acquérir des notions de construction et d'animation d'un partenariat

Le Projet d'Information Jeunesse

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les éléments clés de la méthodologie de projet pour concevoir, réaliser et évaluer une action d'IJ et un projet de structure, en réponse aux besoins des jeunes
- Construire une action/un projet d'IJ à mettre en œuvre dans sa structure
- Découvrir l'outil IJ Stat pour collecter des données et améliorer le suivi-évaluation de l'action de sa structure

Bilan de son action d'IJ et de la formation + perspectives

Présentation orale **devant une commission pédagogique** composée de professionnels du réseau Information Jeunesse et d'agents du Ministère en charge de la Jeunesse, et en présence du groupe de stagiaires.

Objectif opérationnel : Evaluer les acquis de la formation et identifier les perspectives d'amélioration de sa pratique professionnelle

Objectifs pédagogiques

- Présenter son action/projet d'IJ conçu dans le cadre de la FIJ
- Identifier les impacts de la formation et les perspectives d'amélioration pour sa pratique professionnelle et l'action de sa structure (apports, manques, évolutions, besoins complémentaires...)

FICHE D'INSCRIPTION- Formation Informateur.rice Jeunesse - 2022

Cette fiche doit être impérativement retournée avant le 30 juin et remplie dans son intégralité

Participant : M. Mme

Nom et prénom :

Structure / service :

Responsable de la structure :

Adresse postale :
.....
.....

Tel fixe et portable :

Mail du stagiaire et mail de son responsable :
.....

Fonction du participant :

Statut du participant :

Fonctionnaire CDI CDD Contrat de professionnalisation
 Autre :

Préciser le mode de financement de la formation :

CPF Plan de formation
 Période de professionnalisation Ressources propres à votre structure
 Autre :

Organisme collecteur (OPCO) :

Adresse de facturation (Si différente de l'adresse de la structure):
.....
.....

La personne concernée a-t-elle déjà suivi la formation nationale Valeurs de la République et laïcité ?

Oui (fournir un justificatif) Non

La personne concernée souhaite-t-elle suivre la journée optionnelle d'approfondissement sur la Mobilité internationale ? Oui Non

Suite à cette inscription, une convention de formation sera établie entre le CRIJ et la structure.

Fiche d'inscription à renvoyer par courrier ou mail :

CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur - 96 la Canebière 13001 Marseille - administration@crijpaca.fr et
ybenamou@crijpaca.fr

N° Agrément de formation professionnelle : 93131015813 - SIRET : 493 480 529 00012 - Code APE : 9499 Z

**Centre Régional Information Jeunesse Provence-Alpes-Côte
d'Azur**

96 La Canebière 13001 Marseille
04 91 24 33 50 - bonjour@crijpaca.fr - www.infojeunesse-paca.fr
Siret : 493 480 529 00012 - APE : 9499Z

CONTACTS ET INFORMATIONS PRATIQUES



Openstreetmap.org

Accès :

Train : Gare St Charles (10mn à pied)

Voiture : sortie Vieux Port ou centre-ville - parkings payants

Métro : ligne 2 station Noailles ou ligne 1 station Réformés Canebière

Tramway : T2 arrêt Canebière Garibaldi ou T1 arrêt Noailles (www.lepilote.com)

Contacts :

Suivi pédagogique → Yannis Benamou, 07 49 90 16 05 - ybenamou@crijpaca.fr

Suivi administratif → Sandrine Vicente, 04 91 24 33 62 - administration@crijpaca.fr

**Centre Régional Information Jeunesse Provence-Alpes-Côte
d'Azur**

96 La Canebière 13001 Marseille

04 91 24 33 50 - bonjour@crijpaca.fr - www.infojeunesse-paca.fr

Siret : 493 480 529 00012 - APE : 9499Z